

CYCLE : L'AVOCAT ACCOMPAGNANT EN MÉDIATION (1ère journée)

La médiation en théorie : cadre juridique, principes applicables



Renseignements :

ERAGE – Délégation Alsace
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 14 19 09
Fax : 03 88 35 62 27
Mail : alsace@erage.eu
Case : Formation Contini



Durée

07:00 heures

Spécialisation(s)

- Vie professionnelle
- Médiation

Niveau(x) :

1. Initiation
2. Approfondissement

Évaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

Date

28/02/2019

Horaires

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Lieu de la formation

ERAGE - 4 rue Brûlée
67085 STRASBOURG CEDEX

Intervenant(s) :

Me Reine DJOTANG-NGNIA, Avocat au barreau de Strasbourg
Me Marie – Hélène DIGUE, Présidente de l'ASM

Prérequis : Aucun

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectif de la formation :

- ✓ Définir la médiation (définition positive, définition négative),
- ✓ Exposer les dispositions légales actuelles en rappelant brièvement l'histoire de la médiation, la diversité et la complémentarité des différents modes de règlement amiable.

Autres sessions du Cycle, à venir (horaires : de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00)

- ✓ Jeu. 07/03/2019 : **Le processus en pratique et la place des avocats**
- ✓ Jeu. 14/03/2019 : **Conseiller ou non à son client d'aller en médiation ?**

Formation organisée en partenariat avec l'ASM

La médiation en théorie : cadre juridique, principes applicables

Programme :

- **Histoire de la médiation et contexte juridique et judiciaire**
Le cadre légal
textes applicables et implications pratiques pour l'avocat
Diversité et complémentarité des modes amiables de règlement des différends
- **Principes de la médiation et devoirs du médiateur**
Code National de Déontologie
Médiation conventionnelle
médiation judiciaire : place et rôle des avocats
- **Exercices pratiques, mise en situation**



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST



BULLETIN D'INSCRIPTION

CYCLE : L'AVOCAT ACCOMPAGNANT EN MÉDIATION (1ère journée)

La médiation en théorie : cadre juridique, principes applicables

A retourner à :

ERAGE - Délégation Alsace
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 14 19 09
Fax : 03 88 35 62 27
Mail : alsace@erage.eu
Case : Formation Continue

Date

28/02/2019

Horaires

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Durée

07:00 heures

Lieu de la formation

ERAGE - 4 rue Brûlée
67085 STRASBOURG CEDEX

Niveau

1. Initiation
2. Approfondissement

Spécialisations

- Vie professionnelle
- Médiation



Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

25 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE
1 chèque par participant et par formation

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Case Palais :

E-mail :

- Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment.....
Profession : Avocat Libéral Avocat Salarié Magistrat Juriste
 Autre, précisez.....

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été élargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actalians, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

Les données à caractère personnel collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse dpo@erage.eu, assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : www.erage.eu.

Fait le à

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public :	245 €
Avocat 2 premières années d'exercice :	175 €